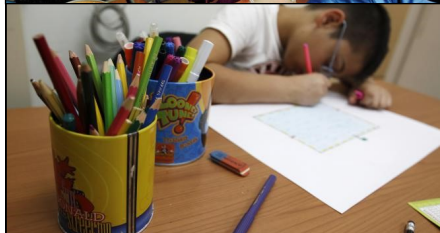




Assemblée Générale OCCE 71



Michel SCHAEFFER,
Président de l'Association départementale

**OFFICE CENTRAL DE LA
COOPERATION A L'ECOLE
DE SAONE-ET-LOIRE**

et les membres du Conseil d'Administration,
vous prient de bien vouloir les honorer de votre présence

L'ASSEMBLEE GENERALE
qui se tiendra

Mercredi 3 Février - 14h30

à l'OCCE
2 Rue Alphonse Daudet
Chalon sur Saône

OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE
Pôle associatif Langevin 2 Rue A Daudet
71100 Chalon sur Saône

Tél.: 03 85 93 39 07 Email: occe.71@wanadoo.fr

Sommaire

- Invitation à l'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- Pouvoir et présence
- Compte-rendu d'activités 2014/2015
- Compte-rendu financier
- Projet d'activités

Bonne Année
2016

Invitation

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

se tiendra

Mercredi 3 Février à 14h30

Pôle associatif à Chalon sur Saône
2 Rue Alphonse Daudet

ORDRE DU JOUR

- Rapport Moral
- Compte rendu d'activités et financier 2014/2015
- Rapport du commissaire aux comptes
- Affectation du résultat
- Présentation des activités 2015/2016
- Débat d'orientation 2016/2017
- Débat budgétaire et fixation du taux des cotisations 2016/2017
- Election au Conseil d'Administration (appel à candidature joint)
- Questions diverses



Atelier Jeux coopératifs

Toutes les coopératives scolaires et foyers coopératifs, tous les membres actifs individuels, peuvent participer à cette assemblée générale ou y être représentés par l'un ou l'autre des enseignants de l'équipe pédagogique de l'établissement. Notre règlement intérieur offre la possibilité aux membres empêchés de donner un pouvoir écrit au mandataire de leur choix.

Le 3 février, je participe à
l'AG ou je me fais représenter !

ASSOCIATION OCCE DE SAONE & LOIRE
ASSEMBLEE GENERALE DU 3 Février 2016
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon nos statuts, le CA se compose de 9 à 24 élus.

- Il se réunit au moins une fois par trimestre et statue :

* sur la création des coopératives scolaires et foyers coopératifs, autorise l'ouverture des comptes courants en leur nom ou en celui de leurs services, accrédite, sur proposition de son président, le mandataire adulte pour la signature des opérations financières;

* sur la radiation des coopératives et foyers coopératifs, la fermeture des comptes financiers;

* sur l'agrément ou la radiation des membres de l'association.

- Il prépare le budget de chaque exercice, étudie les ententes, conventions, marchés et contrats.

- Il a les plus larges pouvoirs d'administration de l'association départementale, dont il assume l'essentiel de l'animation.



Les membres du CA en 2014/2015

Aurélie BLETON
Damien DELOGE
Martine DELOGE
Sylvie DESCOMBES
Christian DUPARAY
Marianne GILLER
Nadine GUYOT
Aline JANET
Thérèse KAIM
Sophie LARTEAUD
Grégory LEPOUTRE
Catherine MIDY
Céline RACINE
Dominique RENAUDIE
Michel SCHAEFFER

La liste des membres du CA renouvelables à l'AG de 2016 est notée en caractères gras.
Le Conseil d'Administration souhaite accueillir de nouveaux membres (bulletin de candidature ci-dessous). Pour être plus efficace, pour représenter l'ensemble des enseignants et des élèves, rejoignez-nous!

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPARTEMENTAL DE L'OCCE
à retourner à OCCE 71—Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Je soussigné(e) (nom, prénom):

Date et lieu de naissance :

Fonction à l'Education Nationale :

Adresse Personnelle :

Adresse Professionnelle :

Tél. Personnel :

Tél. Professionnel :

Mél :

RENOUELLE MA CANDIDATURE

FAIS ACTE DE CANDIDATURE

pour les élections au **Conseil d'Administration** de l'OCCE du 3 Février 2016

Date :

Signature :

Présence

à retourner à OCCE 71– Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône
avant le 1^{er} Février

Mme Melle M

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

assistera le 3 Février à l'Assemblée Générale de l'OCCE 71

n'assistera pas

Date :

Signature :

Pouvoir

à retourner à OCCE 71 - Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône
avant le 3 Février

Je soussigné(e)

Mandataire de la coopérative scolaire de

Ou

Membre actif individuel

donne pouvoir

à M

Mandataire de la coopérative scolaire de

pour participer, en mes lieu et place aux votes qui vont avoir lieu à la séance de

l'Assemblée Générale du 3 Février

À Le

Signature

1. Les adhésions

612 coopératives et foyers sont inscrits au fichier départemental; ce qui représente 44 078 coopérateurs dans les établissements affiliés (écoles primaires, collèges, lycées, établissements spécialisés) contre 44 565 l'année précédente.

A noter que cette année, lors de la visite du Commissaire aux comptes, 90 % des coopératives avaient retourné leur compte-rendu financier

2. Administration et services

2-1 Assurances

Depuis quatre ans, les assurances sont prises par le biais du nouveau contrat MAEMAIF-OCCE.

Ce contrat est le même que le contrat établissement auquel les écoles souscrivaient auparavant.

Ses garanties ont été élargies et son coût a été réduit.

L'association départementale perçoit les cotisations d'assurances et les reverse à MAE-MAIF.

C'est aussi l'AD qui transmet les déclarations de sinistres aux assurances. L'AD a suivi quinze dossiers de sinistre pendant l'année scolaire.



2-2 Calendriers, outils et communication

Calendriers :

Nous avons vendu 246 calendriers. Une coopérative scolaire s'est beaucoup investie dans la diffusion du calendrier et a pu financer un projet coopératif avec les bénéfices de la vente.

Gestion des coopératives scolaires :

Nous avons vendu 51 cahiers de comptabilité

Nous proposons aussi un tableur informatique pour la tenue des comptes de coopérative scolaire.



Agendas scolaires :

Nous avons vendu 1082 agendas Cycles 2 ou 3 (+194) et 83 livrets pédagogiques aux coopératives scolaires du département (+47).

Le nouvel agenda collectif cycle 1 a été commandé par 12 coopératives scolaires (+7)

Les classes qui utilisent ces agendas sont très satisfaites et nous continuons de travailler sur la promotion de tels outils.

Revue « Animation et Education » : Les coopératives scolaires qui le désiraient se sont abonnées directement à la revue Animation et Education. 67 d'entre elles ont souscrit un abonnement.

3. Vie associative — Activités statutaires

3-1 Réunions statutaires

Le Conseil d'administration (15 membres) a tenu 5 réunions, le Bureau départemental (6 membres) se réunissant entre ces dates si nécessaire. .
L'Assemblée Générale s'est tenue le 13 Février 2015 à Chalon sur Saône.
Nous sommes également représentés au sein du Conseil d'Administration de l'Union Régionale OCCE et nous avons participé aux réunions statutaires nationales.



3-2 Information-Communication

Nous avons diffusé 2 bulletins de liaison par voie postale, le premier à la rentrée avec les projets de l'année et le second en juin avec les imprimés de compte-rendu d'activités et financiers.

Le numéro « spécial AG » est envoyé aux coopératives scolaires par internet.

Nous envoyons aussi régulièrement des informations aux coopératives scolaires par le biais d'une lettre électronique « la lettre de l'OCCE ».

Ces informations sont relayées sur notre site internet. Celui-ci a été réactualisé par D. Revillot et propose différents dossiers en lien avec les coopératives scolaires.

On note d'ailleurs une augmentation du nombre de visites.



3.3 Relation avec l'Education Nationale

Nous bénéficions d'un poste national à temps plein d'un enseignant détaché occupé par Christian Duparay.

Ce poste est financé par la Fédération Nationale OCCE, en partie grâce à une subvention du ministère Education nationale.

Nous avons proposé, en partenariat avec la circonscription de Louhans 2 demi-journées de formation sur

les jeux coopératifs, le climat de classe, les compétences sociales et civiques, l'agenda coopératif.



3-4 Aide aux coopératives scolaires

Notre animateur départemental a répondu, le plus souvent possible, aux coopératives en se déplaçant dans les classes ou écoles concernées. Ceci dans le but de resserrer les liens entre l'OCCE 71 et ses adhérents et de modifier la perception de l'OCCE que peuvent avoir certains enseignants.

Aides aux coops
(Gestion / Fonctionnement / Assurances) : Didier Revillot a assuré de nombreuses inter-

ventions pour établir les comptes-rendus financiers, pour expliquer la tenue d'une comptabilité, pour conseiller les nouveaux enseignants.

Nous assurons également l'assistance nécessaire et les réponses aux demandes formulées au siège et nous mettons à disposition des coopératives scolaires un tableur de comptabilité.

Nous épaulons aussi administrativement les coopératives scolaires dans le cadre d'accueil d'artistes (salaire et charge) dans le cadre du GUSO.



3-5 Animations & Formations

Nous avons proposé des séances « comptabilité, formation de mandataires » dans différents points du département à la demande des mandataires.

En novembre, nous avons proposé une journée « Jeux coopératifs et gestion des conflits » avec Samuel Stolarz qui a rassemblé plus de 25 stagiaires

Nous sommes co-intervenues, dans le cadre de la formation continue des enseignants sur 2 journées sur la circonscriptions de Louhans avec la sauvegarde de l'enfance (développement des

compétences psycho-sociales).

Nous avons travaillé avec la responsable du groupe « Prévention du harcèlement scolaire ». Les propositions de l'OCCE ont été retenues et diffusés par le biais de l'inspection académique, à l'ensemble des établissements scolaires.

Pendant les vacances d'Avril, dans le cadre de l'union régionale, nous avons co-animé un stage sur l'éducation à l'empathie et la prévention des conflits par la médiation entre pairs.

4. Programme citoyenneté

4-1 Droits de l'enfant



En partenariat avec la commune de Saint Vallier, nous avons mis en place le village des Droits de l'Enfant. Plusieurs associations ou structures (ATD QuartMonde, Francas, Ligue de l'enseignement, RESF, services du conseil départemental, ECLÀ, Saisons dans l'assiette, Ligue des Droits de l'Homme, UNICEF...) nous ont rejoint sur ce projet pour proposer aux enfants des ateliers inter actifs pour découvrir leurs droits.

Nous avons également relayé l'action nationale de l'OCCE « Exprime toi, tu as des droits ».

Nous mettons également à disposition des coopératives scolaires des malles de littérature de jeunesse et des expositions.

Compte-rendu d'activités 2011 2012

4-2 « Ateliers Climat de classe »

Nous avons mené des ateliers de 4 ou 5 séances « Climat de classe/Mieux vivre ensemble » dans 12 classes élémentaires.

Ces ateliers s'appuient sur l'agenda coopératif et se déroulent autour de 4 axes :

- Se connaître et connaître les autres,
- Reconnaître et nommer ses émotions,
- Connaître ses qualités
- Valeurs et besoins
- Gestion des conflits : le message clair



4-3 Formation de médiateurs par les pairs



Après une expérimentation l'année dernière auprès des élèves de 6^{ème} du collège de Cluny, nous avons proposé ce type de formations dans 2 écoles élémentaires (Marc Chagall à Mâcon et Pablo Neruda à Chalon). L'une des formations s'est déroulée dans le cadre des APC et nous avons bénéficié pour l'autre d'un moyen de remplacement par l'Inspectrice de Macon Nord afin de permettre à l'enseignante de travailler avec nous et les élèves.



Suite à cette formation, les élèves assurent des médiations entre pairs.

4-4 Animations jeux coopératifs

Amandine Vincent, salariée de l'AD comme Emploi Avenir, a proposé des cycles « jeux coopératifs » dans 6 classes.
Au programme : jeux pour faire connaissances, jeux de confiance, jeux physiques et jeux de retour au calme.



4-4 Second degré



Nous avons poursuivi le travail de Formation de médiateurs auprès d'une seconde cohorte de 6^{ème} du collège de Cluny. Parallèlement, nous avons assuré une 1/2 journée de formation en direction de l'équipe de surveillants. Un film, réalisé par le MAN 71 et la Maison du Terroir reprend les différentes étapes de ce travail.

Nous sommes intervenus régulièrement auprès d'élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} de l'EREA de Charnay Les Mâcon (formation aux messages clairs).

Amandine Vincent a travaillé avec les 5^{ème} de la SEGPA de St Rémy dans des ateliers théâtre.

5. Programme environnement

5-1 Apprendre en jardinant

En partenariat avec les DDEN :
13 écoles se sont inscrites cette année
Chaque école inscrite dans ce projet a
reçu la visite d'une commission réunissant
des membres de l'OCCE et des DDEN.



Lors de cette visite, nous avons remis
aux enfants de chaque école quelques ca-
deaux d'encouragement (chèque de 30 €
de l'OCCE et plantes, outils et livres des
DDEN).

5-2 Animations au LAB71



En 2014, la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois est
devenue le LAB 71.
Nous avons poursuivi notre partenariat et accueilli 10 classes
maternelles ou élémentaires au cours de l'année 2014/2015.
Le partenariat permet aux coopératives scolaires d'avoir
accès aux différentes activités à un tarif préférentiel.
Les élèves participent à différents ateliers encadrés par
les animateurs scientifiques du LAB 71 et de l'OCCE (jeux
coopératifs)

5-3 « Les paniers de saison »

Amandine Vincent a bénéficié d'une formation
auprès de l'association « Les Saisons dans
l'assiette ».
Elle a ensuite pu proposer une découverte de
panier de saison aux coopératives intéressées.
9 classes se sont inscrites à cette activité.



6. Programme Echanger, Communiquer, Produire

6-1 Etamine

15 classes de Saône et Loire se sont inscrites comme « jeunes auteurs »
17 classes de Saône et Loire se sont inscrites comme « comité de lecture »



6-2 Ciné-lecture



En partenariat avec les associations départementales OCCE de l'Ain et du Jura, nous avons proposé le projet Ciné Lecture. Les enfants ont pu découvrir le film « Le roi des masques » et une malle de livres sur le thème du film.

2 classes de Saône et Loire ont bénéficié de cette action. Ce projet est reconduit l'année prochaine.



6-3 Lire et écrire des images

Une classe maternelle inscrite cette année dans la catégorie « Jury spectateurs » pour les films d'animation.



6-4 Théâ



Pas de classes inscrites cette année. Catherine Chaussumier et Christian Duparay ont participé à un stage national avec Dominique Richard, auteur retenu pour 2015/2016.

Un projet est en train de se dessiner pour 2015/2016 en partenariat avec les IEN de Macon Sud et Nord, la scène nationale de Mâcon et l'ECLA de St Vallier.

6-5 Printemps des poètes - Ecoles en

*Ecole
EN
POÉSIE*

Nous avons proposé un projet autour de la poésie (Formation à l'ESPE, constitution de malles poétiques, rencontre avec une poète) mais aucune coop n'a répondu favorablement.

4 nouveaux établissements ont demandé et obtenu le label « Ecole en poésie ».

Un « Poémine régional » est en projet pour 2015/2016.



7. Région, Fédération

Nous avons participé aux différentes réunions de coordination de l'Union régionale.
Au niveau national, nous avons organisé les rencontres inter-régionales à Chalon sur Saône et nous avons participé
à l'Assemblée Générale de Lille et à l'Assemblée Générale Financière de Paris
à la Convention des élus de Paris
Aux Journées d'Etudes et de Formation
à des stages nationaux « Théa » et « Agenda coopératif »
Nous avons co-animé le stage régional « Formation à l'empathie et médiation scolaire ».

Compte-rendu financier 2014 2015

8. Eléments essentiels du rapport financier 2014 2015



Présentation des comptes annuels du siège

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2015 ont été établis selon une comptabilité d'engagement.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent. Le compte de résultat dégage un excédent de 10 204.33 €. Ce résultat s'explique principalement par ces raisons :

- Le choix du CA de placer une partie des avoirs sur des comptes à terme afin de compenser la baisse des intérêts TRESOFT
- La prise en compte de l'augmentation de la cotisation de la fédération nationale dans les cotisations de base.

Présentation des comptes annuels consolidés

Pour la dix-neuvième fois, nous avons établi un compte de résultat et un bilan consolidés.

Les coopératives tiennent une comptabilité de trésorerie.

Au 31/08/2015, nous avons pu consolider 559 coops (90 % de l'ensemble des coopératives)

Le total des produits s'élève pour les coops à 3 075 437.08 € et le résultat excédentaire se monte à 11561.75 €

En moyenne chaque coop

Perçoit	5 501.68 €
Dépense	5 483.42 €
Dégage un excédent de	18.25 €



Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat du siège départemental de l'association (soit 10 204.33 €) au fonds associatif et le résultat excédentaire des 559 coopératives consolidées (soit 11 561.75 €) dans le compte de report à nouveau.